

Orientation 6 Préserver le patrimoine de proximité

Orientation 6 Préserver le patrimoine de proximité

Mesures contractuelles permettant d'atteindre cette orientation

Mesures de connaissance :

«-Recenser les éléments du patrimoine nécessitant une protection : patrimoine rural non protégé, patrimoine du 20ème siècle, patrimoine mobilier.

- Caractériser le patrimoine mobilier en lien avec la civilisation pastorale.»

page 102

Référence ID de l'article : #1152

Auteur : Olivier Caligari

Dernière mise à jour : 2013-08-01 14:06